

Le 01-04-2017

[Télécharger ou imprimer au format PDF](#)



Réunis à Rome pour « fêter » le 60e anniversaire du traité de Rome, les dirigeants des 27 pays membres de l'Union européenne se sont rendus au Vatican pour rencontrer le pape. Une grave atteinte à la laïcité. La majorité des citoyens des pays membres de l'Union européenne (51%) sont sans religion ou athées : 78% des Suédois, 77% des Tchèques, 66% des Néerlandais, 57% des Français, 48% des Belges... En outre, les chrétiens sont divers (catholiques, protestants, orthodoxes), et d'autres religions sont pratiquées en Europe comme l'islam et le judaïsme. Pourquoi alors donner une prime aux catholiques ?

Cette petite opération de récupération visait en réalité à acheter des "indulgences" ! Rappelons ici

---

que dans l'Église catholique romaine le péché est effacé par le sacrement du pardon (la confession). Mais ce sacrement n'enlève pas la peine temporelle due au péché, qui se traduit par un temps de purgatoire si elle n'est pas d'abord purgée sur terre par des actes de foi et de charité (actes de réparation). Cette peine temporelle peut être atténuée, voire effacée, par l'indulgence. Dès les débuts du Moyen Âge (système appelé la simonie), les fidèles marchandent auprès du prêtre un acte de charité, souvent sonnante et trébuchante. Le « cours » de l'indulgence va baisser : il faut de moins en moins d'efforts pour obtenir une indulgence de plus en plus large. On en vient même à récompenser l'absence de péché. On monnaie également des dispenses à diverses obligations, les sommes ainsi récoltées finançant des édifices religieux ou permettant à certains prélats de mener grand train. Ainsi la Tour de beurre de la cathédrale Notre-Dame de Rouen doit son surnom à la vente des dérogations accordées pour consommer des matières grasses pendant le carême.

Il est vrai que les Vingt-Sept ayant commis de nombreux péchés ils ont beaucoup à se faire pardonner...

---

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire